



Madame, Monsieur, Chères familles

Au terme de cette année scolaire nous complimentons les lauréates et les lauréats aux différents examens de juin 2023 (DNB, Baccalauréat, BTS) et saluons les excellents résultats de l'Institution dans toutes les unités, du collège au supérieur en passant par le lycée. Le nombre important de mentions honore notre établissement : Que chacun des récipiendaires soient félicités ainsi que tous les enseignants et personnels de l'établissement qui ont œuvré tout au long de l'année pour cette réussite.

Nous tenons à nouveau à remercier tous les parents qui ont choisi de nous faire confiance pour l'accompagnement éducatif et pédagogique de leurs enfants. Ils sont la raison d'être de notre mission. Nous sommes fiers d'avoir contribué à leur réussite et à leur épanouissement.

Une nouvelle année démarre avec de nouvelles familles (à qui nous souhaitons la bienvenue). Dès à présent nous sommes heureux de pouvoir vous communiquer ces quelques renseignements pratiques concernant la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 à Sainte Marie.

Nous vous précisons que les listes de fournitures scolaires en collège sont d'ores et déjà consultables sur notre site internet [www.esbc.fr](http://www.esbc.fr).

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances, qu'elles soient ressourçantes et riches de multiples bonheurs à partager avec vos proches.

Arnaud PATURAL

Directeur Général

## Organisation de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre

### Direction :

Directeur coordinateur ESBC	M. Arnaud Patural
Directrice Ecole Saint-Dominique	Mme Axelle Larue
Directrice Ecole Saint-Etienne	Mme Anne-Elizabeth d'Hermy
Directrice Ecole Notre Dame de Sancerre	
Prêtre référent	Père Vincent Joyau



## Organisation de la direction du collège et du lycée Sainte-Marie

*Sur RDV au 02 48 50 96 60 (collège-lycée) et 02 48 50 96 73 (IES)*

M. Arnaud PATURAL	Directeur général
Mme Sabine BONTEMPS	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 6 <sup>e</sup>
Mme Christine AGUESSE	Directrice adjointe, responsable pédagogique des 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup>
Mme Estelle TALBOT-DUCHEREUX	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 2 <sup>ndes</sup>
Mme Isabelle VAGNE	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 1 <sup>ères</sup> et Terminales
Mme Nathalie LEMARECHAL	Directrice-adjointe, Institut d'Enseignement Supérieur et UFA
Mme Isabelle MEURIOT	Directrice-adjointe, responsable de l'Institut Linguistique Franco-Chinois



## Contacts utiles

- **Vie scolaire 6<sup>e</sup>** : 02.48.50.96.79 – M. François RIGOLLET
- **Vie scolaire 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>** : 02.48.50.96.69 – M. Frédéric DESABRES
- **Vie scolaire 2<sup>nde</sup>** : 02.48.50.96.75 – Mme Valérie LAFOSSE
- **Vie scolaire 1<sup>ère</sup>, T<sup>ale</sup>** : 02.48.50.96.72 – M. Benjamin BARILLOT
- **Internat filles** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – Mme Bérengère MERLIN
- **Internat garçons** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – M. Samuel BOUGNOUX
- **Mme Marie-Madeleine SANVEE** : Psychologue scolaire, reçoit les parents et les élèves qui le souhaitent, sur rendez-vous. S'adresser à l'accueil de Sainte-Marie.

Toute l'administration est regroupée au 38 rue Jean Baffier. Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h45, du lundi au vendredi.

**L'établissement sera fermé du vendredi 14 juillet au mercredi 16 août 2023 inclus.**



### Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée Internat
6 <sup>e</sup>	Lundi 4 septembre à <b>9h00</b> Fin des cours à 15h40	Lundi 4 septembre de <b>8h00 à 9h00</b>
5 <sup>e</sup>	Lundi 4 septembre à <b>14h00</b> Fin des cours à 16h50	Lundi 4 septembre de <b>13h00 à 14h00</b>
4 <sup>e</sup>	Lundi 4 septembre à <b>14h00</b> Fin des cours à 16h50	Lundi 4 septembre de <b>13h00 à 14h00</b>
3 <sup>e</sup>	Lundi 4 septembre à <b>10h00</b> Fin des cours à 15h40	Lundi 4 septembre de <b>9h00 à 10h00</b>

**NB :** Les cours débuteront le mardi 5 septembre, selon l'emploi du temps qui sera fourni.

### Mise à disposition d'une tablette numérique :

**RAPPEL :** Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les nouveaux élèves, une tablette sera fournie à la rentrée.

**La liste de fournitures** est téléchargeable sur notre site internet [www.esbc.fr](http://www.esbc.fr)

**NB :** Un dictionnaire de français sera remis par le Conseil Départemental du Cher à tous les élèves entrant en classe de 6<sup>e</sup>.

### Etude :

- Possibilité de rester à l'étude de 17h à 18h, lundi, mardi et jeudi.  
Coût : 6€ par soir ou 355€ à l'année.

### Réunions de rentrée (17h30 à l'Amphi IES)

- 6<sup>e</sup> : mardi 5 septembre 2023
- 5<sup>e</sup> : lundi 11 septembre 2023
- 4<sup>e</sup> : jeudi 14 septembre 2023
- 3<sup>e</sup> : mardi 12 septembre 2023

### Entretiens parents - professeurs 1<sup>er</sup> trimestre

- 6<sup>e</sup> : mercredi 20 décembre 2023
- 5<sup>e</sup> : lundi 27 novembre 2023
- 4<sup>e</sup> : jeudi 23 novembre 2023
- 3<sup>e</sup> : mardi 28 novembre 2023



## Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves. Les cours normaux débuteront dès le mardi 5 septembre, selon l'emploi du temps fourni.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée internat
2 <sup>nde</sup>	Lundi 4 septembre à <b>10h00</b> Fin des cours à 15h40	Lundi 4 septembre de <b>9h00 à 10h00</b>
1 <sup>ère</sup>	Lundi 4 septembre à <b>11h00</b> Fin des cours à 15h40	Lundi 4 septembre de <b>10h00 à 11h00</b>
Terminale	Lundi 4 septembre à <b>11h00</b> Fin des cours à 15h40	Lundi 4 septembre de <b>10h00 à 11h00</b>
BTS	Mardi 5 septembre à <b>14h30</b>	---

## Mise à disposition d'une tablette numérique :

**RAPPEL** : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les nouveaux élèves, une tablette sera fournie à la rentrée.

## Pas de liste de fournitures

**2<sup>nde</sup>** : Prévoir plusieurs cahiers grand format. Pas de trieur.

## Travaux pratiques :

Le port d'une blouse en coton est **OBLIGATOIRE** pour les travaux pratiques de physique chimie et S.V.T.

« **Après-midi autonome et responsable** » pour les lycéens : A compter de fin septembre, nous proposons un **après-midi d'autonomie** (jour fixé au mercredi après-midi pour les 2<sup>ndes</sup> et demi-journée au libre choix pour les 1<sup>ères</sup> et T<sup>ales</sup>) où les élèves seront libres de choisir leur rythme et leur lieu de travail. Cet espace-temps d'autonomie permettra aux élèves, qui le souhaitent, et en accord avec leurs parents, de suivre des activités extra-scolaires (compétitions sportives...).

## Réunions de rentrée (17h30 à l'Amphi IES)

- **2<sup>ndes</sup>** : jeudi 7 septembre 2023
- **1<sup>ères</sup>** : mercredi 6 septembre 2023
- **T<sup>ales</sup>** : mercredi 13 septembre 2023

## Entretiens parents - professeurs 1<sup>er</sup> trimestre

- **2<sup>ndes</sup>** : jeudi 30 novembre 2023
- **1<sup>ères</sup>** : mercredi 29 novembre 2023
- **T<sup>ales</sup>** : mercredi 8 novembre 2023



## Agenda 2023-2024

---

**Messe de Rentrée de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre** : lundi 11 septembre 2023 à 14h45 à la Cathédrale. Toute la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et familles) est invitée à cette célébration. Fin des cours à 14h30

**Journée des Communautés de l'ESBC** : vendredi 6 octobre 2023 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là.**

**Remise des diplômes du DNB** : vendredi 20 octobre 2023 à 17h30 (Salle de conférence)

**Remise des diplômes BTS et BMD** : vendredi 20 octobre 2023 à 19h30 (Amphi IES)

**Remise des diplômes Baccalauréat** : vendredi 17 novembre 2023 à 19h30 (Amphi IES)

**Stage en entreprise pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup>** : du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Carrefour des métiers (élèves de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>)** : vendredi 24 novembre 2023

**Fin du 1<sup>er</sup> trimestre** : vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Journée portes ouvertes de l'Ensemble Scolaire** : samedi 17 février 2024

**Fin du 2<sup>ème</sup> trimestre** : vendredi 23 février 2024

**Soirée de Gala Sainte-Marie** : jeudi 23 mai 2024

**Stage pour les élèves de 2<sup>nde</sup>** : entre le 17 et le 28 juin 2024

### Ponts :

Du mardi 7 mai 2024 (après la classe) au lundi 13 mai 2024 (matin)

### VACANCES SCOLAIRES :

**VACANCES DE TOUSSAINT** : du vendredi 20 octobre 2023 (après la classe) au lundi 6 novembre 2023 (matin)

**VACANCES DE NOËL** : du vendredi 22 décembre 2023 (après la classe) au lundi 8 janvier 2024 (matin)

**VACANCES D'HIVER** : du vendredi 23 février 2024 (après la classe) au lundi 11 mars 2024 (matin)



**Sweat ESBC**

---

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, chaque élève de l'établissement (sauf maternelles) recevra un sweat aux couleurs de l'établissement.

Lors des manifestations festives ou des rassemblements sportifs, il sera demandé aux élèves de porter ce vêtement. Nous invitons chaque élève à en prendre le plus grand soin.



## Scolarisation des élèves

---

### Carnet de correspondance

**Collège** : Chaque élève reçoit un carnet de correspondance le jour de la rentrée qui sert de lien entre la famille et l'établissement au collège. L'élève doit l'avoir en sa possession, notamment pour toutes les autorisations de sorties. En cas de perte, son remplacement sera facturé 10 €.

**Lycée** : Le carnet de correspondance est numérique.

### Absences

En cas d'absence, il est indispensable que les parents préviennent les responsables de la vie scolaire le plus tôt possible en appelant impérativement avant 8h00.

**Carte d'identité** : les élèves doivent avoir **obligatoirement** une carte d'identité nationale en cours de validité (pour examens, voyages, etc.).

### Bourses

**Les élèves du collège** dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain montant, peuvent bénéficier d'une BOURSE DEPARTEMENTALE ainsi que d'une BOURSE NATIONALE. Les dossiers sont à retirer au secrétariat de Sainte-Marie 38, rue Jean Baffier et doivent être retournés dûment complétés avant octobre 2023. Les demandes sont à renouveler chaque année (info transmise début septembre 2023 aux élèves).

**Pour le lycée**, les demandes de BOURSE NATIONALE débutent en juin-juillet pour l'année scolaire suivante, et se poursuivent en septembre. Les dossiers sont à retirer auprès de notre secrétariat. Les nouveaux élèves qui ont déjà fait une demande dans leur établissement d'origine devront nous le signaler dès la rentrée.

### Assurance scolaire

L'assurance scolaire est obligatoire. L'adhésion à la Mutuelle St Christophe vous a été proposée dans le dossier de ré/inscription. Toute famille qui ne souhaite pas y adhérer doit fournir **impérativement et au plus tard, le jour de la rentrée scolaire** une attestation de sa propre assurance précisant le nom/prénom des enfants, ainsi que les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant toute l'année scolaire 2023-2024 (Cf Cotisations du règlement financier). **Nous vous enverrons un message fin août pour téléverser ce document sur votre espace ecole directe.**

**Sans justificatif d'assurance, l'adhésion (11,50 € par an et par enfant) vous sera facturée et non remboursée.**



## Demi-pension

---

Selon l'emploi du temps de votre enfant, nous vous demandons de confirmer le choix définitif de demi-pension pour l'année scolaire (soit 2, 3, 4 ou 5 jours) au plus tard le 11 septembre 2023. Tout élève déjeunant en dehors de ces jours est considéré comme externe.

Les élèves munis d'un téléphone portable bénéficieront de leur carte de cantine dématérialisée sur celui-ci. Une carte de cantine pourra également être délivrée. Le scan du code-barre est indispensable pour accéder au self. En cas de dégradation (code barre inutilisable) ne nous permettant pas d'identifier l'élève, une nouvelle carte lui sera délivrée au tarif de 5 €.

### - Demi-pension Collège :

Le coût d'un déjeuner occasionnel pour un élève externe est de 7,60€.

Un plateau d'élève comprend 5 composantes :

- une entrée, un légume et/ou féculent, une protéine, un laitage ou un fromage et un dessert + 1 fruit

### - Demi-pension lycée :

A chaque passage au self ou cafeteria, le lycéen verra sa carte débitée du coût de son repas. L'approvisionnement de la carte self se fait **sur votre espace école directe** (rubrique porte-monnaie restauration) ou par chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre, déposé à l'accueil.



## Internat

---

- Recommandations aux familles des internes : les parents ne peuvent pas accéder aux chambres et aux dortoirs des élèves pendant l'année scolaire et doivent s'adresser à l'accueil si nécessaire.

L'argent et les objets de valeur sont **sous l'entière responsabilité des élèves.**

- Fonctionnement du mercredi après-midi pour les internes du collège : diverses activités sont proposées par l'établissement. Pour les autorisations particulières de sortie le mercredi après-midi, les parents doivent fournir un courrier à M. Rigollet (6<sup>e</sup>) ou M. Desabres (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) dès le lundi matin.

- Caution pour l'internat : un état des lieux précis sera établi en présence des élèves dans chaque chambre de l'internat (garçons et filles).

Les parents établissent un chèque de caution d'un montant de **100,00 €** que l'élève remettra à son responsable d'internat lors de l'état des lieux.

Le chèque ne sera pas débité et sera remis en fin d'année si aucune dégradation n'a été constatée.

Merci d'établir le chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre et de le remettre à votre fils/fille pour la rentrée.

- Trousseau : les internes apportent alaise, draps, couverture ou couette, oreiller ou traversin.

- Rappel : Le petit déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat pour les lycéens. Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat pour les collégiens.



## Comptabilité

---

Le règlement par carte bancaire s'effectue sur votre espace famille via ecole directe.

**LE DECOUVERT N'EST PAS AUTORISÉ.** Vous devez approvisionner la carte de self régulièrement, dès la rentrée, par CB ou en déposant un chèque à l'ordre de Ogec Bourges Centre à l'accueil.

**En cas de non-paiement** d'un trimestre dû à son terme, sans explication des parents, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève pour le trimestre suivant. Il en avertira la famille par lettre recommandée avec accusé de réception.

**CHANGEMENT DE REGIME :** Les changements de régime ne seront plus possibles en cours d'année, sauf cas exceptionnels (maladie, perte d'emploi, décès). En ce cas, il faut en informer par écrit les directrices pédagogiques du niveau concerné le plus tôt possible. Tout changement en cours de période scolaire sera facturé 20 €.



## Ecole directe

Toutes les familles sont munies de leurs codes d'accès ecole directe.

**COMMUNICATION :** Vous recevrez toutes les informations importantes sur votre espace famille ecole directe.

**DOCUMENTS :** Nous vous enverrons différentes pièces administratives dans l'onglet documents (bulletins trimestriels, certificat de scolarité, factures...). Il vous appartient d'enregistrer ces documents ou de les imprimer. Nous ne fournissons pas d'exemplaire papier.

**PAIEMENTS :** Vous pouvez régler les différentes prestations directement sur votre espace famille (paiement scolarité, self, voyages, sorties...) en consultant le porte-monnaie.

### INFORMATIONS PERSONNELLES :

Vous pourrez modifier vos informations personnelles (n° téléphone, adresse) directement dans l'onglet informations personnelles.



### Information aux parents :

Cours du soir de Chinois pour adultes proposés aux parents de l'Ensemble Scolaire.

Renseignements par e-mail : [ilfbc@esbc.fr](mailto:ilfbc@esbc.fr) (Institut Linguistique Franco-Chinois de Bourges Centre)